

## LE « CONFLIT » CHEZ MICHEL DE MONTAIGNE

Dragoș Cătălin BUTUZEA<sup>1</sup>

**ABSTRACT.** The “philosophical” style specific to Montaigne’s *Essays*, totally devoid of demonstration and system, gives the reader the possibility of “essaying” an experience of his own reading, based on the idea that “Words belong half to the speaker, half to the hearer” (III, 13). Following Montaigne’s idea that selfishness is the basis of solidarity between men (the basis of society), we can detect two levels in this political conception: 1) on the one hand, the relationship between the individual subject and his own complex state; 2) on the other hand, the relationship of the individual to otherness. For Montaigne, the first level is a priority and, as his own political experience shows, the individual subject has above all the duty to remain true to himself and to his own temperament. The duty to serve others is secondary, occasional and moderate. To complete the ideas that can constitute a “map” of Montaigne’s political philosophy, we have analyzed – quantitatively and qualitatively – the contexts in which the French philosopher used the word “conflict”. The examples confirm the predominance of the interior level of the individual subject and less of the relationship of the individual to otherness. To be active in the public sphere, the individual needs modesty and moderation in the expression of his opinions, as well as a rational evaluation when he wishes major changes; otherwise, they risk doing more harm than good to others. The individual must struggle internally with the weapons of reason, so as not to give in to irrational desires – such as revenge or carnal desires – which would affect others, which is virtue. An inner balance is necessary, and the others will gain from this.

**Keywords:** Montaigne, *Essays*, political philosophy, Renaissance, map, conflict, individual, society, political system, selfishness, solidarity, opinion, public life, moderation, otherness, private life, civil war

---

<sup>1</sup> PhD candidate, Faculty of History and Philosophy, Doctoral School of Philosophy, Babeș-Bolyai University, Cluj-Napoca, Romania. Email: dragos.butuzea@ubbcluj.ro



**RÉSUMÉ.** Le style « philosophique » propre aux Essais de Montaigne, totalement dénué de démonstration et de système, donne au lecteur la possibilité d'essayer une expérience de sa propre lecture, fondée sur l'idée que « la parole est moitié à celui qui parle, moitié à celui qui l'écoute » (III, 13, p. 1088). Suivant l'idée de Montaigne que l'égoïsme est à la base de la solidarité entre les hommes (à la base de la société), on peut détecter dans cette conception politique deux niveaux : 1) d'une part, du rapport entre le sujet individuel et son propre état complexe ; 2) d'autre part, du rapport de l'individu à l'altérité. Pour Montaigne, le premier plan est prioritaire, comme sa propre expérience politique le montre, le sujet individuel a avant tout le devoir de rester fidèle à lui-même et à son propre tempérament. Le devoir de servir les autres est secondaire, occasionnel et modéré. Pour compléter les idées qui peuvent constituer une « carte » de la philosophie politique de Montaigne, ont été analysés – quantitativement et qualitativement – les contextes dans lesquels le philosophe français a utilisé le mot « conflit ». Les exemples confirment la prédominance du niveau intérieur du sujet individuel et moins du rapport de l'individu à l'altérité. Pour être actif dans la sphère publique, l'individu a besoin de modestie et de modération dans l'expression de ses opinions, ainsi que d'une évaluation rationnelle lorsqu'il souhaite des changements majeurs ; sinon, ils risquent de faire plus de mal que de bien aux autres. L'individu doit lutter intérieurement avec les armes de la raison, pour ne pas céder aux désirs irrationnels – comme la vengeance ou les désirs charnels – qui affecteraient les autres, ce que signifie la vertu. Un équilibre intérieur est nécessaire, dont les autres n'ont rien d'autre à gagner.

**Mots-clés :** Montaigne, essais, philosophie politique, Renaissance, carte, conflit, individu, société, système politique, égocentrisme, solidarité, opinion, vie publique, modération, altérité, vie privée, guerre civile

En politique, Montaigne reste aussi divers et contradictoire que sur tous les sujets. Vivant sa vie dans un siècle profondément troublé par les guerres civiles et les crises monarchiques, ses idées, mais aussi son comportement en tant qu'acteur direct de celles-ci, échappent à toute caractérisation définitive. Pour certains lecteurs, plutôt sceptique (« dégouté de la nouvelleté », I, 23, p. 119), pour d'autres même républicain (disciple de son ami Étienne de la Boétie), parfois apolitique (« il est temps de nous desnouer de la société, puis que nous n'y pouvons rien apporter », I, 37, p. 242) ou parfois libérale, il est certain que ses idées politiques étaient du côté de ces *politiques*, qui voyaient des solutions politiques rationnelles aux crises de la France, et des solutions moins belliqueuses-religieuses, alimentées par « les passions », « le zèle », « la colère » et « la haine » et le fanatisme religieux.

J'essaie à dresser une « carte » de la philosophie politique de Montaigne, en prenant comme repère l'analyse des contextes dans lesquels Michel de Montaigne emploie le mot « conflit » dans son ouvrage principal, *Les Essais*. Au début, je résumerai la conception politique de Montaigne par quelques repères, puis j'essaierai de la compléter, en prenant comme repères l'analyse des contextes dans lesquels Michel de Montaigne emploie le mot « conflit ».

## I. Une carte de la philosophie de Montaigne ?

En raison du style unique dans lequel Montaigne compose ses *Essais*, tout lecteur des *Essais* trouvera, au fur et à mesure de sa lecture, que Montaigne ne construit aucune théorie cohérente autour d'un thème, que son texte est composé comme une conversation directe avec le lecteur, décousue, détournée, sans paragraphes, sans ruptures d'idées, qu'une idée passe dans une autre, qu'une idée s'oppose à une autre, qu'il n'y a pas beaucoup d'éléments verbaux de liaison entre des phrases ou dans les phrases (connecteurs linguistiques *comme et, parce que, et*), etc. – tout cela étant laissé au choix du lecteur, lui seul pouvant construire son puzzle, en accord ou en désaccord avec l'idée ou avec les multiples idées qu'il lit. C'est un labyrinthe de l'esprit de Montaigne et de son livre dans lequel certains universitaires contemporains ont cherché les méthodes de travail de l'auteur et d'interprétation du texte, certains d'entre eux trouvant même quelques exemples de cohérence<sup>2</sup>. Cependant, toute tentative d'ordonner le texte reste seulement une tentative subjective ; elle n'épuise pas les intentions de l'auteur. « Précisément, le refus de Montaigne de conformer sa pensée au modèle linéaire de l'argumentation et de la persuasion représente une stratégie philosophique novatrice, plutôt qu'un outil purement littéraire, permettant à la réflexion philosophique constructive de se situer en dehors du domaine de la certitude dogmatique et didactique »<sup>3</sup>. Voilà donc que toute « carte » de la philosophie de Montaigne, même politique, est subjective, et Montaigne n'a établi aucune théorie

---

<sup>2</sup> Certains chercheurs – Ann Hartle (*Michel de Montaigne: accidental philosopher*, Cambridge University Press, Cambridge, 2003), B. Fontana (*Montaigne's politics : authority and governance in the Essais*, Princeton University Press, Princeton, 2008) et James J. Supple (*Les Essais de Montaigne: méthode(s) et methodologies*, Honoré Champion, Paris, 2000) – ont cherché dans le sous-texte des *Essais* des éléments continus intentionnels à utiliser pour distinguer, parmi les réflexions asystématiques et adogmatiques de Montaigne, certaines structures (cf. Felicity Green, "Reading Montaigne in the Twenty-first Century", dans *The Historical Journal*, 52, 4 (2009), Cambridge University Press, p. 1090).

<sup>3</sup> Felicity Green, *Op. cit.*, p. 1089.

politique articulée, bien qu'il mêle souvent son texte à ses propres idées (ou à des idées empruntées) sur l'individu et son rapport à l'autre, à la société, au système politique, soit à certains moments historiques, soit à sa propre contemporanéité.

La plupart des idées sur la politique sont agglutinées dans le troisième livre des *Essais*, après que l'auteur lui-même eut essayé quelques expériences politiques, à propos desquelles Philippe Desan écrit : « Ambassadeur extraordinaire, chargé de missions, [...] négociateur entre Henri III et Henri de Navarre, [le futur Henri IV], embastillé "par repréailles" par la Ligue, Montaigne s'est constamment considéré comme un acteur politique et a navigué entre différents groupes de pression, délaissant parfois ses alliés naturels pour rejoindre ses ennemis d'autrefois »<sup>4</sup>. Il s'agit des guerres civiles entre catholiques et protestants (que Montaigne appelle « troubles »), qui commencent lorsqu'il a 29 ans et se terminent après sa mort. Plus l'expérience de deux mandats – de deux ans chacun – en tant que maire de la ville de Bordeaux, ainsi que celle de l'épidémie de peste qui a éclaté dans la région durant la dernière période de la dernière législature. Après toutes ces expériences – pour se défendre contre les accusations portées contre lui (par exemple, qu'il n'était pas un partisan fanatique d'un côté du conflit, ou qu'il a souvent fait preuve d'indécision et même d'indifférence) – Montaigne a écrit ses considérations politiques en deux chapitres : l'un (*De l'Utile et de l'Honneste*) en référence aux guerres civiles, l'autre (*De Mesnager sa Volonté*) en référence à son expérience de maire.

En résumé, la conception politique de Montaigne peut être envisagée à deux niveaux : 1) d'une part, du rapport entre le sujet individuel et son propre état complexe ; 2) d'autre part, du rapport de l'individu à l'altérité.

Quant au premier niveau, la relation entre le sujet individuel et son propre état complexe, il est représenté par le projet même des *Essais*, qui émerge d'une soif individuelle de liberté et d'autonomie, préfigurant l'individualisme moderne. « Je n'ay pas plus fait mon livre que mon livre m'a fait » (II, 18, p. 665), dit Montaigne, et ce dont il avait besoin, c'était seulement de la « citadelle intérieure » de la philosophie antique qui lui en offrait les outils de la pensée et une arrière-boutique où étudier attentivement soi-même, l'individuel dans son inimitable solitude.

Quant à l'autre niveau, celui du rapport entre l'individu et l'altérité, Montaigne y voit une nécessité née de l'égoïsme individuel : l'égoïsme est à la base de la solidarité entre les hommes, qu'il régule rationnellement, sur la base des rapports de force et de la base de ses propres fantasmes :

---

<sup>4</sup> Philippe Desan, *Montaigne. Une biographie politique*, Éd. Odile Jacob, Paris, 2014, p. 593, *ap.* André Comte-Sponville, *Dictionnaire amoureux de Montaigne*, Éd. Plon, Paris, 2020, p. 471.

Cettuy-cy, sçachant exactement ce qu'il se doibt, trouve dans son rolle qu'il doibt appliquer à soy l'usage des autres hommes et du monde, et, pour ce faire, contribuer à la société publique les devoirs et offices qui le touchent. Qui ne vit aucunement à autruy, ne vit guere à soy (III, 10, p. 1006).

« Les loix se maintiennent en credit, non par ce qu'elles sont justes, mais par ce qu'elles sont loix » (III, 13, p. 1072), la société n'est qu'un compromis utile, mais qui a une tendance contraire à la liberté intérieure du sujet individuel :

La plus part des reigles et preceptes du monde prennent ce train de nous pousser hors de nous et chasser en la place, à l'usage de la société publique. Ils ont pensé faire un bel effect de nous destourner et distraire de nous, presupposans que nous n'y tinsions que trop et d'une attache trop naturelle ; et n'ont espargné rien à dire pour cette fin (III, 10, p. 1006).

Montaigne crée-t-il un conflit entre l'éthique du service d'autrui et l'éthique de la fidélité à soi-même<sup>5</sup>? Non, tant que le sujet individuel reste fidèle à lui-même et à sa propre complexion et sert les autres à partir d'une position modérée. Ce que Montaigne choisit – comme dans bien d'autres situations – c'est la position modérée, évitant l'extrémisme et la partisanerie, choisissant dans toutes ses missions diplomatiques la position de médiateur, de négociateur entre les factions impliquées dans la folie religieuse ou celle du pouvoir :

En ce peu que j'ay eu à negotier entre nos Princes, en ces divisions et subdivisions qui nous deschirent aujourd'hui, j'ay curieusement evité qu'ils se mesprinssent en moy et s'enfermassent en mon masque. Les gens du mestier se tiennent les plus couverts, et se presentent et contrefont les plus moyens et les plus voisins qu'ils peuvent. Moy, je m'offre par mes opinions les plus vives et par la forme plus mienne. Tendre negociateur et novice, qui ayme mieux faillir à l'affaire qu'à moy! [...] La naifveté et la verité pure, en quelque siecle que ce soit, trouvent encore leur opportunité et leur mise. (III, 1, p. 791)

Mais, est-il possible au sujet individuel de servir les autres (d'être utile au service du public utile) et de préserver son honneur, de conserver son naturel et sa vérité ? Dans le chapitre *Du travail utile et honnête*, Montaigne dit oui, mais à condition que l'individu se connaisse suffisamment, connaisse ses limites et revienne toujours à la perspective privée<sup>6</sup>, de ses propres valeurs personnelles, ce qui peut lui donner

---

<sup>5</sup> Thierry Gontier, *L'égoïsme vertueux. Montaigne et la formation de l'esprit libéral*, Éd. Les Belles Lettres, Paris, 2023, p. 100.

<sup>6</sup> Desan, Philippe (ed.), *Lectures du troisième livre des Essais de Montaigne*, Éd. Honoré Champion, Paris, 2016, p. 67.

une liberté d'esprit et de décision – de revenir donc au niveau de la relation entre lui-même et son propre état complexe ; ne se donner qu'à soi-même et à autrui que prêter. « Le Maire et Montaigne ont toujours été deux, d'une séparation bien claire. » (III, 10, p. 1020) et « *Non enim patria praestat omnibus officiis* »<sup>7</sup> (III, 1, p. 802).

Mais c'est la solution choisie par lui, par Montaigne, qui a trouvé un certain équilibre intérieur et qui peut se débrouiller, qui peut « ménager » sa volonté. Il n'est pas de ces « plus vigoureux et moins craintifs qui sacrifient leur honneur et leur conscience, comme ces autres anciens sacrifierent leur vie pour le salut de leur pays ; [...] Le bien public requiert qu'on trahisse et qu'on mente et qu'on massacre » (III, 1, p. 791).

Montaigne avait-il des opinions politiques ? Dans la mesure où ils apparaissent dans ses *Essais*, ils sont libéraux, humanistes et conservateurs ; il déteste la tyrannie (III, 8, p. 931), prend le parti des différents (Amérindiens, paysans, sorciers, justiciers, pauvres), il préfère la république, il estime que la « domination populaire » est la plus « naturelle et la plus équitable » (quoiqu'il ne pardonne pas certains crimes de la démocratie athénienne – I, 3, p. 20), il est fidèle à Henri III mais sympathise aussi avec le futur Henri IV, il se déclare catholique mais il a des réserves sur la Ligue catholique et est dégoûté par « nouvelles »<sup>8</sup>, en particulier ceux dont les risques ne peuvent être calculés.

## II. « Conflit »

Revenant au mot « conflit » (dont nous allons analyser brièvement les contextes), d'un point de vue quantitatif, il est utilisé avec parcimonie. Sur les 1116 pages d'*Essais* et plus de 322000 mots<sup>9</sup>, il n'apparaît que 8 fois – six fois comme « conflict », deux fois comme « conflit ». Même le terme « troubles », avec lequel les guerres de religion étaient appelées, n'apparaît que 13 fois et les autres synonymes ne sont pas trop nombreux non plus – « guerre » apparaît 175 fois, « bataille » 50 fois et « combat » 64 fois.

La première mention du mot « conflit » apparaît au chapitre I, 23 (*De la Coustume et de ne Changer Aisément une Loy Receue*), dans l'un des derniers paragraphes, à la fin d'un réquisitoire contre la nouvelle Réforme de Luther, où Montaigne écrit :

<sup>7</sup> « Car les devoirs envers la patrie n'étouffent pas tous les autres devoirs » (Cicero, *De officiis*, III, XXIII).

<sup>8</sup> Cf. André Comte-Sponville, *Op. cit.*, pp. 481-482.

<sup>9</sup> Selon la dernière édition anthume, de 1524, cf. Desan, Philippe (ed.), *Lectures du troisième livre des Essais de Montaigne*, Éd. Honoré Champion, Paris, 2016.

Il y a grand amour de soy et presumption, d'estimer ses opinions jusque-là que, pour les establir, il faille renverser une paix publique, et introduire tant de maux inevitables et une si horrible corruption de meurs que les guerres civiles apportent, et les mutations d'estat... (I, 23, p. 120)

Et après ce paragraphe, le mot « conflit » apparaît, à l'intérieur d'une comparaison que Montaigne fait entre le changement soudain et tout à fait irréfléchi apporté par le protestantisme sur le plan religieux et politique avec celui apporté par une médecine faible et mal appliquée :

Il advient de la leur [les partisans du changement], comme des autres medecines foibles et mal appliquées : les humeurs qu'elle vouloit purger en nous, elle les a eschaufées, exasperées et aigries **par le conflit**, et si nous est demeurée dans le corps. Elle n'a sceu nous purger par sa foiblesse, et nous a cependant affoiblis, en maniere que nous ne la pouvons vuider non plus, et ne recevons de son operation que des douleurs longues et intestines (I, 23, p. 122)

On peut donc dire qu'un nouveau changement (*une novelléte*) n'est pas toujours bon, si le conflit qu'il crée avec le statu quo fait plus de mal que de bien qu'il pensait initialement ; que ce qui apporte le mal, ce ne sont pas les opinions, mais les vices du détenteur de l'opinion.

Une deuxième mention du mot « conflit » apparaît dans un court chapitre, I, 32 (*Qu'il Faut Sobrement Se Mesler de Juger des Ordonnances Divines*). Ici, après que Montaigne ait donné quelques exemples de batailles tantôt perdues, tantôt gagnées, il dit que nous, les humains, ne pouvons pas nous prononcer sur ce que Dieu décide ; vers la fin, il en vient à l'exemple de Saint Augustin, qui argumentait contre certains opposants au sujet « d'un **conflit** qui se décide par les armes de la mémoire plus que par celles de la raison » (p. 216). En fait, il se réfère au fragment de *La Cité de Dieu* (I, 8), dans lequel Augustin parle du fait que l'homme doit accepter l'existence du mal dans l'histoire parce que Dieu ne rend pas justice définitive ici-bas, mais seulement au jugement dernier. Et la mémoire, dans son sens augustinien, est une faculté dont l'objet, entre autres, est aussi l'avenir, elle pouvant ainsi prospecter le sens du jugement après la mort. C'est pourquoi, non par la raison, mais par la mémoire, les plans divins peuvent être compris, dans le meilleur des cas<sup>10</sup>.

Une troisième présence du mot « conflit » se trouve au début du chapitre *De la Cruauté* (II, 11), où il se réfère au conflit intérieur de l'homme vertueux. C'est-à-dire qu'à la différence de l'homme bon – qui, « d'une douceur et facilité naturelle », surmonte les offenses reçues –, l'homme vertueux fait bien plus : « picqué et outré jusques au vif d'une offence, s'armeroit des armes de la raison contre ce furieux

---

<sup>10</sup> Je remercie le professeur Alexander Baumgarten d'avoir clarifié ce passage sur Saint Augustin.

appetit de vengeance, et apres un grand **conflict** s'en rendroit en fin maistre » (II, 11, p. 422). Et Montaigne conclut : « il semble que le nom de la vertu presuppose de la difficulté et du contraste, et qu'elle ne peut s'exercer sans partie ». Voilà donc la présence du conflit à l'intérieur d'un sujet individuel, conflit qui définit son intégrité morale, sa vertu, opposée au désir irrationnel de vengeance.

Dans un autre chapitre, *Contre la Faineantise* (II, 21), Montaigne désigne clairement le conflit comme un conflit armé. Ainsi, tout en donnant quelques exemples de héros qui ont préféré faire leur devoir, malgré leur état de santé fragile, il en vient au cas du roi de Fez (en réalité Fès, la capitale du Maroc), Molluch (ou Abd al-Malek), qui, bien que malade, a choisi de défendre son pays contre le roi du Portugal. Il a gagné au combat, donnant sa vie en retour, grâce à une stratégie militaire :

Il dressa sa bataille en rond, assiegeant de toutes pars l'ost des Portugais: lequel rond, venant à se courber et serrer, les empescha non seulement **au conflict**, qui fut tres aspre [...], mais aussi les empescha à la fuitte apres leur routte (II, 21, p. 678).

Une cinquième mention du mot « conflit » se trouve dans le chapitre *Toutes Choses Ont Leur Saison* (II, 28), dans lequel le sens est celui d'affrontement armé, mais dans un contexte où il s'agit de la relation de l'individu – même avec responsabilités militaires – avec le fait politique, la guerre. Ainsi, Montaigne parle des besoins de l'individu (illustré par la prière), dus à son état intérieur complexe, qui se manifeste même dans des moments jugés inappropriés, « hors de propos » :

Toutes choses ont leur saison, les bonnes et tout; et je puis dire mon patenostre hors de propos, comme on desfera Titus Quintius Flaminius de ce qu'estant general d'armée, on l'avoit veu à quartier, sur l'heure du **conflict**, s'amusant à prier Dieu en une bataille qu'il gaigna (II, 21, p. 702).

On ne sait si Montaigne pense que c'est une bonne ou une mauvaise chose – dans le même chapitre il dit de Caton que, dans sa vieillesse, il n'était pas temps pour lui d'apprendre le grec, bien qu'il dira le contraire de Socrate (III, 13) quand, également dans sa vieillesse, il apprenait à danser – mais il est clair que depuis que Flaminius a gagné la bataille, il a bien fait.

La sixième présence du mot « conflit » se trouve au chapitre *De la Phisionomie* (III, 12), dans le contexte du conflit individuel avec la mort. Après une exhortation à « se recueillir, à trouver en nous les arguments de la nature contre la mort, vrais, et les plus propres à nos necesitté », Montaigne parle de lui-même en disant :



Fussé je mort moins allegrement avant qu'avoir veu les Tusculanes? J'estime que non. Et quand je me trouve au propre, je sens que ma langue s'est enrichie, mon courage de rien; il est comme Nature me le forgea, et se targue pour **le conflit** d'une marche populaire et commune (III, 12, p. 1039).

Le contexte est celui du comportement face à la mort, et Montaigne dit que le sentiment de courage face à la mort est un sentiment populaire et commun, la culture n'y étant pour rien.

Une page plus bas, dans le même contexte de différences entre les énoncés livresques et ceux de l'homme du commun, le mot « conflit » est de nouveau présent, mais sous la forme de « conflit ».

J'ay veu pareillement d'autres escrits encore plus reverez, qui, en la peinture du **conflit** qu'ils soutiennent contre les aiguillons de la chair, les representent si cuisants, si puissants et invincibles que nous mesmes, qui sommes de la voirie du peuple, avons autant à admirer l'éstrangeté et vigueur incognee de leur tentation que leur resistance (III, 12, p. 1040).

La dernière mention du mot « conflit » se trouve dans le chapitre *Apologie de Raymond Sebond* (II, 12) : Le contexte est une large discussion des critères de vérité. Montaigne mentionne un juge de son temps qui, rencontrant un **conflit** aigu entre Bartolus et Baldus – deux jurisconsultes qui faisaient autorité – et une certaine affaire agitée par de nombreuses contradictions, écrivit en marge du livre : Question pour l'ami, un terme juridique indiquant quelque chose de problématique.

## Conclusions

En revenant à ce que nous nous sommes proposé de faire au départ – compléter la « carte » de la philosophie politique de Montaigne, en prenant comme repères l'analyse des contextes dans lesquels Michel de Montaigne emploie le mot « conflit », nous pouvons tirer les conclusions suivantes :

Sur les huit usages du terme conflit, cinq concernent le rapport entre le sujet individuel et son propre état complexe, deux concernent le rapport entre l'individu et l'altérité (l'individu face au conflit militaire) et un renvoie au conflit d'idées entre deux savants.

Dans la conception politique de Montaigne (que j'ai résumée dans la première partie de l'article), quantitativement, les exemples confirment la prédominance du niveau intérieur du sujet individuel et moins du rapport de l'individu à l'altérité.

Au premier niveau, l'individu doit s'abandonner à la « marche » commune de la nature, en ce qui concerne les instincts, et se laisser moins influencer par les livres. En effet, selon la conception augustinienne, en s'abandonnant aux armes de la mémoire, il peut accéder à l'avenir.

Au niveau du rapport de l'individu à l'altérité, c'est-à-dire de l'influence de l'individu sur autrui, à travers l'exemple de Titus Quintius Flaminius, Montaigne nous dit qu'un fait individuel privé, né de son propre état intérieur, même à un moment jugé inopportun, il peut conduire – on ne sait si par causalité ou par succession – à une victoire dans l'espace public. Prenant ensuite l'exemple du roi de Fès, Abd al-Malek, Montaigne montre comment un homme public (ce que lui, Michel de Montaigne, n'est pas) choisit de sacrifier sa vie au profit d'autrui.

Les deux niveaux se chevauchent la plupart du temps, le premier plan étant, à Montaigne, prédominant. Il le pratique lui-même dans son activité politique. Pour être actif dans la sphère publique, l'individu a besoin de modestie et de modération dans l'expression de ses opinions, ainsi que d'une évaluation rationnelle lorsqu'il souhaite des changements majeurs ; sinon, ils risquent de faire plus de mal que de bien aux autres. L'individu doit lutter intérieurement avec les armes de la raison, pour ne pas céder aux désirs irrationnels – comme la vengeance ou les désirs charnels – qui affecteraient les autres, ce que signifie la vertu. Un équilibre intérieur est nécessaire, dont les autres n'ont rien d'autre à gagner.

## BIBLIOGRAPHIE

- André Comte-Sponville, *Dictionnaire amoureux de Montaigne*, Éd. Plon, Paris, 2020, p. 471.  
 Felicity Green, "Reading Montaigne in the Twenty-first Century", dans *The Historical Journal*, 52, 4 (2009), Cambridge University Press, p. 1090.  
 Géralde Nakan, *Montaigne et son temps*, Éd. Gallimard, Paris, 1993.  
 J. B. Schneewind (ed.), *Moral Philosophy from Montaigne to Kant*, Cambridge University Press, Cambridge, 2003.  
 Jean-Yves Pouilloux, *Montaigne. L'éveil de la pensée*, Éd. Classiques Garnier, Paris, 2022  
 Michel de Montaigne, *Les Essais* (ed. Pierre Villey et V.-L. Saulnier), Éd. Presse Universitaire de France, 2013.  
 Philippe Desan (ed.), *Dictionnaire Montaigne*, Éd. Classiques Garnier, Paris, 2018.  
 Philippe Desan (ed.), *Lectures du troisième livre des Essais de Montaigne*, Éd. Honoré Champion, Paris, 2016, p. 67.  
 Thierry Gontier, *L'égoïsme vertueux. Montaigne et la formation de l'esprit libéral*, Ed. Les Belles Lettres, Paris, 2023, p. 100.  
 Ullrich Langer (ed.), *The Cambridge Companion to Montaigne*, Cambridge University Press, Cambridge, 2006.